

Démarche : Aide Sociale Numérique 2024/2025

Organisme : Direction Vie de Campus - Bureau Vie étudiante

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

## Formulaire

Ce dispositif permet d'obtenir une aide financière pour l'acquisition d'un ordinateur neuf, reconditionné ou d'occasion, sur présentation d'une facture d'achat à votre nom (pas d'achat entre particulier), pour un achat effectué entre le 1er juillet et le 10 novembre 2024.

Cette aide sera attribuée en fonction de critères sociaux dans la limite de l'enveloppe allouée.

Pour effectuer une demande d'aide sociale numérique, vous devez créer un compte sur cette plateforme avec VOTRE ADRESSE MAIL UNIVERSITAIRE. Au cours de l'instruction de votre demande, le bureau Vie Étudiante communiquera avec vous via cette messagerie : pensez à la consulter régulièrement.

Plus d'informations sur le site : <https://bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr/fr/mes-aides/aides-numerique/aide-a-l-achat-d-un-ordinateur.html>

### Informations sur l'étudiant.e bénéficiaire

**Peuvent prétendre à cette aide les étudiant.e.s inscrit.e.s à l'Université Jean Monnet en 2023-24 qui remplissent l'ensemble des conditions suivantes :**

- > Etudiant.e français.e boursier.e sur critères sociaux OU étudiant.e international.e qui ne perçoit pas de bourse d'études de la part de son pays d'origine, à partir de sa 2e année d'inscription à l'UJM.
- > L'Etudiant.e doit résider dans un logement indépendant de celui de ses parents pour l'année universitaire 2023-24 pour lequel il paie un loyer.
- > L'Etudiant.e ne doit pas avoir bénéficié auparavant d'une aide à l'achat d'un ordinateur par l'Université.

Numéro de téléphone

Numéro de carte d'étudiant

## Aide Sociale Numérique 2024/2025

### Composante

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Faculté de Droit
- IAE
- École d'économie
- Département d'Études Politiques et Territoriales
- Faculté d'Arts, Lettres et Langues
- Faculté Sciences Humaines et Sociales
- Faculté des Sciences et Techniques
- Télécom Saint-Étienne
- Faculté de Médecine
- IUT de Saint-Étienne
- Campus de Roanne (dont IUT)
- IFSI, kiné, manipulateur radio

### Vous êtes :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Un étudiant français boursier sur critères sociaux
- Un étudiant international en situation de précarité

### Si je suis étudiant international, j'atteste être en situation de précarité et ne pas percevoir d'aide de mon pays d'origine

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

### Précisions éventuelles à apporter

## Pièces à fournir

**Seuls les dossiers complets et valides seront instruits**

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Certificat de scolarité ou carte d'étudiant pour l'année en cours

Le certificat de scolarité est téléchargeable depuis votre espace ENT dans la rubrique Mon dossier de Scolarité

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de bourse pour l'année en cours

Obligatoire pour tous les étudiant.e.s français.e.s.

Dans le cas où l'attestation définitive ne vous aurait pas été transmise, vous pouvez fournir l'attestation conditionnelle.

## Aide Sociale Numérique 2024/2025

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'étudiant.e bénéficiaire

### Saisir le numéro IBAN du RIB

### Quittance de loyer ou attestation d'hébergement

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

## Justificatif(s) d'achat(s) si l'achat a déjà été effectué

### Facture d'achat

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

## Une réponse vous sera apportée au plus tard fin octobre

**Si l'achat de l'ordinateur est réalisé ultérieurement, vous devrez fournir la facture via la messagerie de cette plateforme. A partir du 7 novembre, si les justificatifs n'ont pas été fournis, il sera considéré que vous renoncez à l'aide.**